



ASSOCIATION DE TIR A L'ARC D' YERVILLE ET SA REGION CONCOURS SALLE 2x18 m



n° d'agrément: 3076066

Samedi 5 et Dimanche 6 novembre 2011

Concours qualificatif pour ,le championnat ,de France,de Normandie,
et de Seine-maritime

Les archers de l'ATYR ont le plaisir de vous inviter au concours qu'ils organisent et qui se déroulera
au CRJS rue notre Dame de Pontmain (suivre les ATHLETYS).

	Samedi Ap M	Samedi Soir	Dimanche M	Dimanche Ap M
Greffe	13h15	18h15	08h00	13h15
Début des tirs	14h30	19h30	09h15	14h30

Echauffement 45 minutes avant le début des tirs, sur blason attiré.

L'inspection du matériel 15 minutes avant début compétition

Présentation impérative de la licence au greffe (avec photo) et d'un certificat médical si mention "non" sur la licence, la mention "compétition" doit apparaître sur le dos de la licence.

Arcs Classiques	Poussins 9 et 10ans	Blasons de 80
	Benjamins, minimes	Blasons de 60
	Autres catégories	Blasons de 40 ou trispot verticaux de 40
Arcs à poulies	Minimes	Blasons de 60
	Autres catégories	Trispots verticaux de 40
Arcs nus	Benjamins ,minimes ,cadets Autres catégories	Blasons de 60 Blasons de 40

Pour les catégories pouvant choisir entre le Blason de 40 et trispots, merci de l'indiquer au moment de l'inscription sinon le choix sera fait en fonction de l'organisation du pas de tir.

Les récompenses seront attribuées aux 3 premiers de chaque catégories.

Trophée de l'ATYR* : 3 archers dont au moins un jeune (benjamin, minime ou cadet) et un poulie maximum.
(Trophée remis en jeu chaque année sauf si celui-ci est gagné 3 ans de suite par le même club)

Inscription : 6€ toutes catégories (10€ si deux départs).

Réservation par email : tontonmaxou@gmail.com téléphone :06-19-42-30-03

Inscription définitive après réception du règlement à établir à l'ordre de : L'ATYR

Courrier à adresser à: L'A.T.Y.R Isabelle **PUPIN** 19 résidence les thuyas 76760 YERVILLE



INFORMATIONS: Tenue blanche ou de club et **chaussures de sport obligatoires.** - restauration sur place,